ÉLECTIONS MUNICIPALES15 ET 22 MARS 2020

BLAGNAC AVEC VOUS

POUR FAIRE VIBRER BLAGNAC AVEC VOUS le 15 mars votez pour la liste menée par **Joseph CARLES**

— À RETENIR-

PRÉSENTATION DU PROGRAMME Mardi 25 février à 19H30 Salle Barricou

MEETING DE CAMPAGNE Jeudi 12 mars à 19H30 Chapiteau des Ramiers

SOMMAIRE

UN ÉQUILIBRE À CONSOLIDER 2
Une politique de construction maîtrisée 2
Le développement durable2 comme ligne de conduite
 Une ville plus tranquille et plus sûre
Améliorer les mobilités4
Une gestion dynamique et performante 4
UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DE TOUS 4 L'accompagnement vers l'emploi
toutes les générations Pour les tout-petits Les enfants dans la Ville Une politique de la jeunesse ambitieuse Les aînés, notre mémoire et notre histoire
Combler le déficit d'offre de santé 6
Les associations, 6 une richesse pour Blagnac Description Blagnac, ville sportive Description Blagnac, ville culturelle Description Blagnac, ville solidaire Description Blagnac, ville festive
LA DÉMOCRATIE REVISITÉE 7
La démocratie coopérative :7 un concept à développer
Blagnac ville innovante,

Blagnac est une ville où il fait bon vivre, une ville qui donne envie d'y vivre et de s'y enraciner. Le niveau de service public offert aux habitants de Blagnac est particulièrement élevé dans les domaines culturels, sociaux éducatifs ou sportifs et pour tous les publics, des tout-petits jusqu'à

Ainsi, l'association «Villes et villages où il fait bon vivre» a classé Blagnac 2ème ville du département sur 586 et 1ère ville dans sa catégorie*.

Cette qualité de vie doit être préservée parce que rien n'est acquis et que tout cela peut basculer très vite si cette préoccupation n'est pas au cœur du projet politique de la ville. Les changements de relations financières entre l'Etat et les collectivités locales, la réforme de la fiscalité locale, le renforcement des compétences de Toulouse Métropole sont de nature à altérer la capacité de la ville à préserver son identité. Il convient donc de construire des stratégies de sauvegarde de nos acquis.

Naturellement, les services évoluent avec les usages et attentes des habitants et les nouvelles technologies

Il va sans dire qu'il faut encore poursuivre les efforts en matière de sécurité et de tranquillité publique.

Bien sûr, il faut toujours améliorer la mobilité dans notre commune.

Mais il faut avant tout préserver ce qui fait la spécificité de Blagnac, ce qui fait la fierté des Blagnacaises et des Blagnacais : la qualité de vie.

Une politique publique ne peut se résumer à une critique systématique des initiatives de la majorité et elle ne peut surtout pas se cantonner à répéter en boucle qu'il y a des problèmes

d'insécurité et qu'il faut arrêter toute nouvelle construction.

Le projet politique que je vous propose de partager s'attache à préserver les acquis de Blagnac en matière d'équilibre et même d'harmonie pour que nous conservions notre identité. Nous serons encore plus ambitieux pour améliorer ensemble notre quotidien.

Ce projet, porté par une équipe composée de femmes et d'hommes de toutes sensibilités unis par l'amour de Blagnac, nous ne pourrons le conduire qu'avec vous.

Nous avons choisi la sobriété pour vous présenter ce projet qui ne saurait être une revue illustrée dans laquelle le choc des photos l'emporte sur l'importance des mots.

Notre programme s'est construit petit à petit à la faveur de nos échanges avec les habitants, en prenant en compte les propositions des instances de démocratie de proximité, et bien sûr en apprenant des erreurs ou de choix discutables du passé.

J'aborde cette élection avec une grande humilité au regard des enjeux de ce scrutin, mais aussi avec confiance dans **la capacité des**

Blagnacaises et des Blagnacais à s'impliquer pour préserver notre vivre ensemble à Blagnac.

Joseph CARLES
Maire sortant
Pour que notre projet
devienne votre quotidien,
le 15 mars votez
pour la liste
BLAGNAC AVEC VOUS



UN ÉQUILIBRE À CONSOLIDER

L'équilibre entre le logement, les espaces naturels et l'activité économique, l'équilibre entre les générations, l'équilibre entre les catégories sociales doivent être non seulement préservés mais ils doivent être renforcés dans un contexte de profonde évolution de notre territoire.

L'attractivité de l'agglomération toulousaine est la plus forte de toutes les grandes métropoles françaises, avec une croissance de population de l'ordre de 16000 habitants par an. Au sein de la Métropole, Blagnac qui figure comme l'une des communes les plus recherchées, doit prendre sa part pour loger ces nouveaux habitants. **Nous devons prendre notre part, mais pas plus que notre part.**

L'accueil de nouveaux arrivants est une chance pour assurer le renouvellement des populations et pour rajeunir la ville. Ce sont ces néo-blagnacais qui, en quelques années parfois en quelques mois, s'approprient la ville et confortent le dynamisme de Blagnac.

Pour loger ces nouveaux arrivants, mais pour permettre aussi aux plus anciens de trouver un logement mieux adapté à leurs besoins, nous devons accompagner une offre de logements diversifiée. Nous sommes interpellés par des ménages qui nous disent : « Nos enfants sont partis vivre leur vie et maintenant la maison est un peu trop grande, il nous faudrait un logement plus petit ». De même les plus jeunes souhaitent se loger au plus près de leur travail, d'autres veulent habiter dans la ville où ils ont grandi, et ils attendent des logements adaptés à leurs capacités financières.

UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION MAÎTRISÉE

Nous devons accompagner cette évolution en veillant à ne pas défigurer notre ville. Nous déterminerons les emplacements où les constructions collectives peuvent se réaliser et nous définirons aussi le nombre d'étages, le nombre de logements, la répartition par typologie (du studio aux grands logements), les places de stationnement et la qualité des constructions.

La ville ne doit pas être faite par les promoteurs, elle doit être maîtrisée par les élus en lien permanent avec les habitants et plus précisément les riverains.

Malgré quelques erreurs, Blagnac a su conserver son caractère, son noyau villageois, ses quartiers résidentiels et ses grands parcs.

Pour maintenir cet aménagement, nous avons fait élaborer un schéma directeur d'aménagement. Ce schéma a été construit avec le concours de l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine.

Nous avons cartographié Blagnac pour définir 4 modes d'aménagement :

Préserver, accompagner, renouveler et restructurer.

Ces 4 verbes définissent clairement la stratégie de développement de la ville. Ils permettent de répondre à l'obligation légale qui nous est faite par la Métropole de construire 280 logements par an jusqu'en 2025, tout en conservant la spécificité des quartiers.

Ce schéma a fait l'objet de plusieurs présentations aux habitants, à l'hôtel de ville et dans les quartiers, et bien sûr aux promoteurs afin qu'ils aient connaissance de ce qu'ils peuvent faire quartier par quartier, rue par rue.

Ce schéma met en évidence les différents scénarios possibles : du moins permissif avec le verbe *préserver* qui s'applique par exemple au centre historique, au plus ouvert avec le verbe *restructurer* qui peut être illustré par la troisième phase du quartier Andromède.

Ce schéma directeur sera actualisé et nous proposerons une « Fabrique Urbaine » pour que chaque Blagnacais puisse contribuer à coconstruire la ville de demain. Des citoyens nous ont déjà fait part de leur souhait de contribuer et d'être acteurs de la politique d'urbanisme. La rénovation des Cèdres est une opération à moyen terme qui va permettre de développer l'accession à la propriété et de réhabiliter les



LA FABRIQUE URBAINE

Un espace de co-construction de la ville de demain

appartements en location. Cette restructuration permettra un meilleur équilibre entre locataires et propriétaires, en favorisant l'accession à la propriété. Cette démarche nous permettra aussi de maintenir l'équilibre entre les générations. Elle sera aussi l'occasion de créer un environnement paysager agréable en préservant les arbres et en plantant de nouvelles essences.

Au-delà d'une vigilance permanente sur les constructions de logements, nous serons particulièrement attentifs aux problématiques écologiques.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME LIGNE DE CONDUITE

La question de la transition écologique est l'affaire de tous mais elle doit être impulsée au plus près des territoires. Cette question ne peut pas être uniquement résolue au niveau



1 ARBRE ABATTU = 2 ARBRES PLANTÉS

DÉMARCHE VERS LA VILLE ZÉRO DÉCHET



Lutte contre le gaspillage...



international ou au niveau national. Nous devons adopter la posture du « colibri », en apportant nous aussi la goutte d'eau pour éteindre l'incendie.

Nous avons déjà pris en compte cette question mais nous amplifierons notre action.

Notre Agenda 21 (Plan d'action environnemental) élaboré dès 2008 et actualisé en 2017 doit intégrer nos nouveaux engagements par l'appel à des projets citoyens. L'obtention du label « Territoires engagés pour la Nature » délivré par l'Agence Régionale de la Biodiversité doit nous encourager à poursuivre notre action en faveur de l'environnement.

Le retour de la plaine maraîchère à sa vocation initiale, entrepris depuis plusieurs années, sera accéléré. Les partenariats avec le Conseil Départemental, le Marché d'Intérêt National et la Chambre d'Agriculture nous permettront d'accueillir une quinzaine de jeunes maraîchers à l'horizon 2030. Afin de sanctuariser ce territoire à vocation maraîchère, nous créerons une Zone d'Agriculture Protégée (ZAP).

Cette implantation favorise les circuits courts et l'agriculture biologique en résonance avec nos objectifs de développement durable. Nous proposerons aux commerçants et aux restaurateurs de recycler leurs déchets alimentaires, en offrant aux maraîchers la possibilité d'utiliser ces composts naturels.

Nous nous engageons à accompagner la réduction de la production de déchets en nous

inscrivant dans la démarche métropolitaine « ville zéro déchet » et la lutte contre le gaspillage alimentaire, déjà bien avancée dans les cantines municipales, sera généralisée et amplifiée.

L'organisation du nettoyage des berges de la Garonne sera pérennisée et sa fréquence augmentée.

En matière d'économie d'énergie, nous poursuivrons avec le syndicat d'électricité le remplacement des lampadaires pour les équiper de LED et introduire une variation d'intensité selon les heures dans la nuit.

Le principe de retour de la nature en ville doit devenir une réalité. Le rideau végétal le long de la voie rapide, la construction d'îlots de fraîcheur sur les espaces minéralisés comme la Place des Arts, sont déjà engagés et nous les poursuivrons, toujours en relation avec les Blagnacaises et les Blagnacais. Chaque quartier de Blagnac a son parc : les Ramiers pour le centre historique, les bords du Touch pour le Sud, le parc du Ritouret en prise avec Odyssud, le parc du Grand Noble ouvert sur le quartier du même nom, le parc Montaigne et enfin les cours d'Andromède.

Nous prendrons soin de ces parcs et créerons d'autres espaces plus modestes afin de végétaliser tous les quartiers.

Nous nous engageons à augmenter notre parc arboré, déjà riche de 16.000 arbres, en posant le principe suivant : **un arbre abattu, deux arbres plantés.** Pour sensibiliser les jeunes générations, nous maintiendrons le principe de la plantation d'arbres par les élèves de maternelle. A cet égard, sur la suggestion des riverains, nous avons engagé l'étude de végétalisation du cimetière centre. De même nous implanterons des pergolas sur la Place des Arts qui n' a pas pu être arborée pour cause de parking souterrain et d'accueil du marché de plein vent. Un réseau de verdure sera par ailleurs constitué pour relier entre eux nos espaces verts et favoriser ainsi une continuité écologique indispensable à la reconquête de la biodiversité au cœur de la ville.

Pour encourager l'usage des véhicules électriques nous élaborerons un schéma d'implantation des bornes de rechargement et nous poursuivrons le renouvellement du parc de véhicules municipaux par des voitures et des vélos électriques.

En matière de mobilité, nous encouragerons les modes doux, notamment l'usage du vélo en sécurisant les pistes cyclables existantes et en développant avec Toulouse Métropole le plan vélo. De nouveaux garages à vélos abrités et sécurisés seront implantés sur notre commune.

Nous avons imposé aux promoteurs du quartier Andromède le respect de la **norme haute qualité environnementale.** En nous assurant de son application, nous généraliserons cette obligation pour toutes les constructions nouvelles.

L'entretien des parcs, véritables poumons verts de la ville, sera poursuivi et nous mettrons en place des dispositifs interdisant le passage des engins à moteur. Comme nous l'avons fait dans le cadre du remplacement des serres municipales par les jardins de Catalogne, c'est avec les riverains de ces parcs que nous travaillerons à leur évolution.

Les réseaux d'eau et d'assainissement, vieux d'une cinquantaine d'années pour beaucoup d'entre eux, ont fait l'objet d'une mise aux normes environnementales. Les travaux sur les réseaux ont été mis à profit pour réaménager les rues structurantes de la ville, mais aussi celles des quartiers : la rue de Bûches, le chemin Barrieu, la rue du 11 Novembre, le chemin des Sœurs, le chemin d'Aussonne et Layrac pour ne citer que ceux qui ont été rénovés.

Nous nous engageons sur le prochain mandat, à réhabiliter les places et placettes qui ont subi les outrages du temps et qui doivent être restaurées.

Comme nous l'avons fait au cours des deux dernières années, ce travail donnera lieu à une **concertation avec les riverains** pour définir le sens de circulation, l'emplacement des places de stationnement, les dispositifs visant à réduire la vitesse, l'emplacement des bancs publics.

UNE VILLE PLUS TRANQUILLE ET PLUS SÛRE

La question de la tranquillité publique est au centre des préoccupations de nos concitoyens. La montée des incivilités et de l'insécurité n'épargne pas Blagnac. Bien que les statistiques de la délinquance sur Blagnac montrent un niveau plus faible comparé aux autres communes de la Métropole, il faut poursuivre les efforts entrepris ces deux dernières années.

Nos propositions sont lucides et réalistes, elles peuvent être mises en œuvre. La surenchère sécuritaire n'est pas une solution!

La lutte contre les incivilités pour plus de tranquillité

L'analyse des statistiques de « Allo Blagnac » montre que les Blagnacais se plaignent d'incivilités et notamment de dépôts sauvages sur les trottoirs, de stationnements qui gênent la circulation ou l'accès aux garages, des tapages nocturnes, des déjections canines dans les parcs, sur la voie publique...

Pour limiter les troubles liés à ces incivilités, nous avons mis en place le standard téléphonique « Allo Blagnac » qui connaît un réel succès avec 77 % des appels pris en charge et qui ont été résolus dans un délai moyen de 3 jours. D'autre part, l'enlèvement des encombrants sur appel téléphonique et le ramassage des déchets verts devraient permettre de réduire encore les dépôts sauvages. Le passage fréquent de la police municipale vient compléter ces dispositifs.



Cependant la lutte contre ces incivilités qui créent un sentiment de négligence ne peut être solutionnée par la seule intervention de la ville.

Il faut que tous les habitants s'inscrivent dans un processus de rappel au bien vivre ensemble.

A la lumière du dispositif des Voisins Solidaires, une démarche de « Citoyens bienveillants » sera encouragée pour que chaque Blagnacaise et chaque Blagnacais :

- rappelle les attitudes du vivre ensemble lorsqu'ils sont témoins d'incivilités,
- ▶ contacte au plus vite « Allo Blagnac », qui pourra être interpelé par une application sur le téléphone mobile,
- saisisse rapidement la police municipale ou nationale.

Pour éviter les regroupements sur les places, nous avons ouvert un local dédié, géré par une association de jeunes blagnacais « le Lokal » avec l'accompagnement d'une structure spécialisée qui intervient notamment à Toulouse « Vivre Ensemble ».

Dans le même esprit pour l'encadrement des 18-25 ans Toulouse Métropole a dédié sur Blagnac deux éducateurs de prévention.

Au total ce sont 7 travailleurs sociaux qui sont présents sur notre commune en plus des animateurs du service jeunesse.

La politique de prévention doit être au cœur du dispositif, même si elle doit bien sûr être complétée par une démarche de répression.

La question de la sécurité et de la délinguance

La délinquance urbaine est un sujet majeur qui, lui, ne peut être pris en charge que par les forces de l'ordre, nationales et communales.

La police nationale est désormais présente dans notre commune, avec des rondes réalisées par deux patrouilles en journée et deux patrouilles la nuit.

Blagnac étant située en zone police, la ville est obligatoirement dotée d'un commissariat. **Dire ou écrire que le commissariat va fermer est donc un mensonge.**

Certes le commissariat est fermé la nuit, mais nous préférons que les policiers tournent dans les rues de Blagnac la nuit plutôt que d'être postés au commissariat. La délinquance s'exerce en effet dans les rues et non dans le commissariat et les patrouilles de nuit dans Blagnac sont beaucoup plus efficaces.



Création d'une BRIGADE CANINE municipale



Dès lors l'appel au 17 trouve maintenant des réponses concrètes et si le délai d'intervention n'est pas immédiat pour les tapages nocturnes, il est en revanche très rapide pour les cas plus graves de violence, de vol ou de dégradation.

Le système de vidéo surveillance, localisé désormais dans les locaux de la police municipale, est également relié au centre de surveillance du commissariat central de Toulouse. Pour une meilleure couverture de la ville, nous augmenterons le nombre de caméras.

Afin de renforcer encore la présence policière sur Blagnac, Joseph Carles a proposé au Conseil Municipal, qui l'a accepté, de transférer pour l'euro symbolique les anciens logements des gendarmes (derrière le commissariat de police) pour accueillir la Compagnie de Sécurisation et d'Intervention (CSI) en plus de la Police Aux Frontières (PAF). Avec la CSI ce sont plus de 100 policiers qui seront logés sur notre commune, renforçant encore la présence policière sur Blagnac.

Notre engagement est aussi de créer une police canine municipale qui interviendra la nuit. Elle a démontré son efficacité dans le passé. Un policier municipal est déjà agrée pour mettre en œuvre cette proposition et permettre d'apaiser certaines places ou certains quartiers perturbés la nuit.

La sécurité est un sujet sérieux qui doit être abordé avec lucidité et courage. C'est un sujet complexe sur lequel il n'y a pas de solution miracle, contrairement à ce que certains populistes voudraient faire croire, et nous ne succomberons pas à la surenchère sécuritaire.

AMÉLIORER LES MOBILITÉS

Notre agglomération est caractérisée par l'étouffement journalier de la circulation automobile. Aucun secteur n'est épargné, mais le nord-ouest, avec la plateforme aéronautique et ses 90 000 emplois, est particulièrement touché.

L'absence d'un pont sur la Garonne attendu depuis plus de 30 ans et l'impossibilité de traverser les pistes de l'aéroport renvoient le flux de circulation sur la rocade D 902 que certains veulent éviter en revenant sur le centre de Blagnac. La première action à mener est donc la construction de ce pont qui supprimera le flux des automobilistes qui se rendent sur la rive droite de la Garonne.







sur Blagnac pour 2022

Avec les Maires des communes du Nord-Ouest nous avons lancé une pétition pour que la décision de prolonger la rocade et de réaliser le pont soit enfin actée de façon irréversible. Cette pression a conduit le Conseil Départemental et Toulouse Métropole à acter cette réalisation comme une priorité. Cette opération sera donc engagée dès 2020, cette réalisation prendra entre 8 et 10 ans.

Pendant ce temps, nous ne pouvons pas ne rien faire. Cependant, l'amélioration de la circulation est l'affaire de tous. Si chacun d'entre nous ne fait pas un effort pour réduire le trafic automobile, la réalisation des infrastructures ne résoudra pas le problème.

Aujourd'hui, moins de 6 % des déplacements domicile / travail se font en transport en commun et l'usage de la voiture avec une seule personne par voiture est le moyen de transport le plus utilisé.

Il n'y aura pas d'amélioration sans un changement des pratiques et des modalités, sans une action commune entre les acteurs publics, les entreprises et les citoyens.

Chacun doit être dans son rôle:

collectivités doivent réaliser **infrastructures,** notamment l'amélioration des accès aux rocades et de nouvelles pistes cyclables (y compris les liaisons douces entre Blagnac et Toulouse, par la réalisation d'une passerelle pour enjamber le Touch au niveau

- de Layrac, puis d'une autre à la confluence du Touch et de la Garonne).
- les entreprises doivent encourager l'usage du vélo, le covoiturage et le télé-travail.
- les citoyens doivent faire l'effort d'essayer d'autres modes de transport que la voiture à

Compte-tenu du délai de création de la 3ème ligne de métro, pour laquelle grâce au collectif Layrac nous avons obtenu le passage de la totalité de la ligne en sous-terrain, nous obtiendrons de Tisséo des lignes régulières. Nous demandons également, avec l'appui d'un collectif d'usagers, la mise en place d'un système de navettes de rabattement du centre-ville de Blagnac vers la station du Linéo 1 des Sept Deniers.

Pour Blagnac, nous avons obtenu l'amélioration du passage de Vélasquez dont les travaux seront terminés en 2021. Cet effort doit être poursuivi avec l'amélioration du réseau de pistes cyclables. Nous avons également obtenu la prolongation du dispositif Vélo Toulouse sur Blagnac pour après 2022. Nous nous engageons à revoir le plan de circulation avec un collectif d'habitants pour dissuader la circulation de transit de passer par le centre de Blagnac quand ils n'ont pas de

Mais l'essentiel des mesures est à réaliser au niveau de la Métropole, ce qui doit nous inciter à être présents et acteurs de celle-ci.

UNE GESTION DYNAMIQUE ET PERFORMANTE

La ville de Blagnac figure au palmarès des villes les mieux gérées en France. Le programme d'investissement ambitieux et très apprécié des Blagnacais - parking et rénovation de l'hôtel de ville, écoles remises aux normes, gymnase de Naudin, maison de la famille et espace séniors, pour ne citer que quelques exemples - a été réalisé sans recours à l'emprunt.

Les taux de fiscalité communaux sont inchangés depuis 20 ans et nous nous engageons à les maintenir sur la totalité du mandat. Le taux de la taxe d'habitation, encore payée par certains ménages, et celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sont parmi les plus faibles de la Métropole. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ne sera pas modifié car cet impôt est acquitté par les entreprises pour 70% de son montant. Ainsi une baisse de ce taux profiterait bien plus aux entreprises qu'aux ménages mais il pourrait mettre en péril les grands équilibres financiers du budget municipal. Ce budget de 100 millions d'euros doit être géré avec professionnalisme car les équilibres sont fragiles.



financement des investissements. Il permet de ne pas recourir à l'emprunt. **TOULOUSE** 114€

BALMA

TOURNEFEUILLE SAINT-ORENS

En euros par habitant / @ LocalNova. Tous droits réservés

UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DE TOUS

La dynamique de notre ville, en résonance avec celle de la Métropole de Toulouse, n'est plus à démontrer. Cette dynamique doit nous permettre de préserver notre qualité de vie et de répondre aux besoins de tous les Blagnacais.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS **L'EMPLOI**

Avec 28 000 emplois créés entre 2009 et 2014, la grande agglomération toulousaine arrive en tête de la création d'emplois. Naturellement Blagnac, capitale Européenne de l'aéronautique, a bénéficié de cette dynamique. Cependant il y a toujours des demandeurs d'emploi sur notre ville et nous devons nous attacher à profiter de cette dynamique économique pour les accompagner. C'est dans cet esprit que nous avons développé la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise qui a accompagné près de 1800 demandeurs d'emploi depuis 2014, en ayant permis à plus de 30% des demandeurs de retrouver un emploi.

Nous avons également engagé des rencontres régulières avec toutes les entreprises, les commerces et les professions libérales, dans le cadre des soirées « Interface », qui nous

permettent d'appréhender les besoins des entreprises. Nous avons également conclu des partenariats avec la Mission Locale du Département et avec Pôle Emploi. C'est en effet grâce à la coopération de tous les acteurs que nous pourrons offrir des emplois adaptés aux compétences de chacun.

Avec les deux CFA (centres d'apprentissage), l'IUT, le lycée et sa branche professionnelle et le campus IGS, ce sont près de 5000 jeunes qui étudient sur Blagnac.

C'est pourquoi nous souhaitons aussi développer les espaces de « coworking », un « fablab » et un tiers lieu, autant d'espaces qui renforceront les interconnaissances et le partage de compétence entre jeunes actifs, entrepreneurs et créateurs blagnacais.

Mais nous devons aussi mettre cette croissance économique au service des citoyens en consolidant encore l'offre de services pour tous les Blagnacais des plus jeunes aux plus âgés, des plus aisés aux plus modestes.



ACCOMPAGNEMENTS 1800 **VERS L'EMPLOI** depuis 2014



DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Un cadre de vie agréable doit être accompagné de services publics de proximité et du quotidien. Nous conserverons cette offre exceptionnelle en visant l'excellence dans tous les domaines et pour tous les publics.

Pour les tout-petits

L'accueil en crèche et dans les structures multiaccueil est assuré pour tous les enfants de moins de 3 ans. Blagnac peut se féliciter d'être en mesure de répondre à toutes les demandes en n'ayant pas aujourd'hui de liste d'attente.



Nous devons préserver cette qualité de service car aujourd'hui dans les ménages, la garde des tout-petits ne doit pas être une source de problèmes. La diversité de l'offre, entre les crèches municipales, les crèches associatives et les crèches privées pour un même tarif, est une richesse qui sera maintenue.

La crèche est le premier espace de socialisation et celui des premiers apprentissages. Ce doit être aussi un lieu de rencontre avec les parents, nous développerons les rencontres parents-enfants et assistantes des crèches pour construire les passerelles.

Nous resterons attentifs à maintenir, comme aujourd'hui, un personnel très professionnel, très investi et nous poursuivrons la formation permanente de nos agents en imposant aux autres structures les mêmes exigences.



Les enfants dans la ville

Dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires), les effectifs par classe sont en moyenne de 25 élèves, ce qui assure un enseignement de qualité.

Les enfants des écoles de Blagnac bénéficient de l'accueil en ALAE et Centre de Loisirs, complété par un Programme Educatif de Territoire (PEDT, Ateliers Découverte) particulièrement performant. Animé par des professionnels, ils impliquent plus de 30 associations culturelles et sportives, qui contribuent notamment à l'éveil écologique par les actions du Relais Nature.

Les éducateurs de la ville interviennent aussi dans les écoles pour accompagner l'apprentissage des activités physiques et sportives.

Les enfants ont aussi accès à la piscine avec un dispositif d'apprentissage de la natation, à la patinoire et bien sûr aux spectacles et expositions proposés par Odyssud.

Nous préserverons la qualité des repas de la cantine scolaire dont la réputation dépasse les

frontières de notre ville. Contre l'avis de la Chambre Régionale des Comptes, nous maintiendrons une restauration de qualité même si cela implique un coût de production des repas plus élevé que dans d'autres écoles de l'agglomération. Nous poursuivrons la production de repas bio en introduisant un repas végétarien par semaine pour tous les enfants.

Les enfants en difficulté scolaire doivent être accompagnés. Les dispositifs d'aide aux devoirs et le programme de réussite éducative, reconnus comme exemplaires, seront maintenus et encore améliorés. Pour que les enfants évoluent dans un environnement agréable, nous poursuivrons les rénovations et l'équipement informatique des écoles, en concertation avec la communauté éducative et les parents d'élèves, en respectant le programme que nous nous sommes fixé.

Enfin, nous augmenterons les places d'accueil dans les centres de loisirs, qui sont une continuité de l'école et lancerons la création d'un nouveau Centre de Loisirs.



PEDT

Renforcement des ateliers découverte avec **30 associations** culturelles & sportives



Une politique de la jeunesse ambitieuse

Les jeunes Blagnacaises et Blagnacais revendiquent à juste titre l'autonomie dans la mise en œuvre des actions qui leur parlent. Nous devons respecter ces choix et mettre en place des dispositifs d'accompagnement qui laissent le maximum d'initiative aux adolescents et jeunes adultes. C'est déjà l'esprit de notre politique très riche qui fait la part belle à l'inspiration des jeunes Blagnacais.

Nous devons écouter ce public qui porte le futur de Blagnac.

La semaine de la jeunesse, qui est l'occasion d'offrir des espaces d'expérimentation et de construction de projets collectifs, sera maintenue et même revisitée à la faveur des propositions qui émaneront des « Assises de la Jeunesse ». Les Estivités sont devenues le rendez-vous estival des jeunes blagnacais dans lequel se croisent et se côtoient des jeunes de tous les quartiers et qui favorisent les échanges intergénérationnels.

Mais au-delà de l'ouverture de ces espaces dédiés, il faut aussi une politique d'aide concrète et lisible. Avec les chantiers jeunes, les jobs d'été, la bourse au BAFA et au permis de conduire, ces adolescents et jeunes adultes peuvent construire des projets et découvrir ce qu'est le travail de tous les jours, la ponctualité, le respect de la hiérarchie, mais aussi le plaisir du travail bien fait.

Ces dispositifs seront maintenus compte tenu de l'engouement qu'ils suscitent.

Les jeunes doivent aussi avoir des choix multiples. Le réseau associatif, culturel, sportif et les services de la Ville comme le Conservatoire, sont autant de possibilités offertes à ces Blagnacais pour satisfaire leurs passions.

Nous encouragerons encore l'autogestion de certains équipements comme le skate park ou «le Lokal» salle de rencontre proche de la patinoire.

Nous poursuivrons aussi l'apprentissage de l'engagement par les dynamiques du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), comme par l'appel à projets, le nettoyage des berges de la Garonne et demain l'opération Clean Challenge et Clean mégot.

Nous avions pris l'engagement de créer le « Noctambus », c'est chose faite et il faut encore l'améliorer, car il offre un réel service pour les jeunes qui veulent passer une soirée à Toulouse.

Ce service est d'ailleurs aussi utilisé par des adultes qui y trouvent une solution adaptée pour passer une soirée en ville.

Nous développerons en outre les événements festifs (concerts, open-air...) pour nos jeunes car c'est aussi par la fête qu'ils participent à la vitalité de Blagnac.

Les aînés notre mémoire et notre histoire

Ce sont nos aînés qui ont façonné Blagnac. Le travail de l'association Histoire et Mémoire est là pour nous le rappeler en rendant hommage à ces personnages parfois singuliers, toujours savoureux, qui ont marqué l'histoire de notre village.

Nous devons offrir à nos jeunes aînés, comme aux plus anciens, des services adaptés à leurs besoins. Mais nous avons aussi le devoir de lutter contre l'isolement dont souffrent certaines Blagnacaises et Blagnacais. Les propositions issues du travail réalisé à l'initiative conjointe du Conseil Economique et Social et Environnemental Local (CESEL) et du Conseil des Seniors sur l'isolement seront mises en œuvre. Certaines propositions s'appuient sur des dispositifs déjà en place qu'il faut revisiter pour les rendre encore plus performants.

L'Espace Seniors est un espace de rencontre et de lien social qui mérite d'être encore plus ouvert. Les thés dansants peuvent maintenant se tenir dans l'Espace des Caouecs de l'Hôtel de Ville et ils sont essentiels pour les échanges et les moments de partage.

Les jeunes aînés qui le souhaitent peuvent aussi trouver une réponse auprès des associations comme BIGRES qui offre une diversité des pratiques très large.

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a demandé que le service du TAD et la Caouéquine soient arrêtés. Contrairement aux groupes d'opposition qui ont souscrit aux recommandations de la CRC, nous refusons cette injonction car ce service est indispensable pour celles et ceux qui n'ont que ce moyen de transport. Nous allons maintenir ce service et adapter les horaires et les circuits pour répondre à l'ensemble des demandes.

Naturellement, nous continuerons à organiser le repas annuel des seniors tant attendu comme un moment d'évasion et de plaisir pour nos aînés.

Trop souvent, la vieillesse est considérée comme une charge. Or, elle est une magnifique opportunité de rapprocher les générations dans un esprit de solidarité. Ce temps de la vie peut être un temps de disponibilité pour les autres et aussi un temps de transmission de connaissances et d'expériences.

Le concept d'habitat partagé qui permet à une personne seule d'héberger notamment un étudiant ou un apprenti est aussi un bon dispositif de rupture de l'isolement, mais il doit être sécurisé et formalisé par la municipalité. Ce partage permet aussi aux étudiants de se loger à des conditions financières adaptées à leur revenu et il assure un complément de revenus à la personne qui héberge.

De même il faut favoriser les résidences spécialisées comme nous le ferons dans le cadre de la rénovation de la résidence Emeraude.

Il faut aussi construire des parcours d'hébergement qui prennent progressivement en compte la perte d'autonomie. Le portage de repas à domicile et l'aide à domicile, plébiscités par les bénéficiaires au regard de la bienveillance des agents de la ville, est un dispositif qui permet le maintien à domicile et la détection des risques de fragilité. Toutefois ces services ne sont plus adaptés lorsque la perte d'autonomie est trop importante, et c'est alors l'EHPAD qui apparaît comme la solution pertinente. Avec trois établissements sur notre ville, l'accueil est aujourd'hui assuré mais nous devons veiller au suivi des demandes en accord avec les directeurs et directrices de ces structures.

COMBLER LE DÉFICIT D'OFFRE DE SANTÉ

La pénurie de médecins n'épargne pas Blagnac, et il est de plus en plus difficile de trouver un médecin généraliste pour les nouveaux arrivants. Ce problème sera encore exacerbé par le départ en retraite de certains médecins. Face à ce constat, nous avons encouragé l'implantation d'une clinique de soins de suite et de rééducation de Montvert dans le quartier Andromède. Ce dossier porté personnellement par Joseph Carles va permettre de créer un pôle de santé qui mettra fin au désert médical actuel. En effet, l'obtention de 5 lits de médecine générale accordée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) va faciliter la création de ce pôle de santé qui sera complété par un centre médical pouvant accueillir tous les professionnels de la santé qui le souhaitent

LES ASSOCIATIONS : UNE RICHESSE POUR BLAGNAC

Grâce à plus de 100 associations, deux Blagnacais sur trois s'adonnent à leur passion sportive, culturelle ou dans le champ de la solidarité. Cette exceptionnelle richesse ne peut donner sa pleine mesure que dans le cadre d'un partenariat solide, direct et sincère entre la ville et les dirigeants associatifs. Ce partage ancré au plus profond de l'histoire de notre ville sera renforcé compte tenu de la crise du bénévolat qui frappe l'ensemble du monde associatif. Même si Blagnac résiste mieux, nous devons favoriser l'engagement des Blagnacais pour maintenir cette offre.

Pour cela nous devons poursuivre l'adaptation des équipements et des soutiens matériels et financiers. Nous nous engageons aussi à travailler avec la communauté associative à la reconnaissance des dirigeants associatifs et à leur protection face aux mises en responsabilité de plus en plus prégnantes. La ville apportera toujours un soutien sans faille à toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps au profit des autres. Ils sont animés par la passion de leur sport, de leur pratique culturelle ou de leur engagement solidaire et cet engagement doit être reconnu et salué.

Blagnac ville sportive

63 clubs sportifs 50 disciplines sportives Plus de 11 000 licenciés

Après avoir reconstruit le gymnase de Naudin, nous engagerons la réalisation d'un bassin nordique (chauffé par géothermie) à la piscine des Ramiers. Les contraintes réglementaires ont retardé ce projet, mais aujourd'hui l'opération est engagée. Grâce à ce bassin d'été ouvert l'hiver, nous répondrons à une demande croissante de Blagnacaises et Blagnacais souhaitant pratiquer la natation en club ou en amateur. Contrairement à ce que prétend l'opposition, cette demande est forte chez les Blagnacais.

La rénovation de la patinoire est elle aussi engagée et sera réalisée dans le mandat.

Ces équipements ont été réalisés il y a 30 ans et il faut donc les rénover et les mettre aux normes. La réflexion doit aussi être engagée pour la réalisation de terrains de grands jeux compte tenu d'une demande croissante.

En parallèle nous devons **amplifier les dispositifs sport / santé** en partenariat avec les médecins, encourager la pratique des plus jeunes par le ticket sport et maintenir une prime à l'accueil des jeunes dans les clubs sportifs en mettant en avant ce critère pour l'attribution des subventions.

Blagnac ville culturelle

29 associationsPlus de 3 300 adhérents

La ville doit prendre directement en charge un certain nombre d'apprentissages. C'est notamment le cas de la lecture, de la musique et du chant.

La réalisation du nouveau conservatoire dans le quartier Andromède, qui ouvrira fin 2020, permettra l'accueil des 1000 élèves inscrits sur un site unique. Nous élargirons encore l'offre musicale et de danse en partenariat avec les structures associatives. Cette relocalisation du conservatoire va libérer le bâtiment actuel qui sera alloué à la MJC des Arts. Elle bénéficiera d'un local mieux adapté pour la pratique des arts plastiques, du théâtre et autres pratiques culturelles offertes à plus de 350 adhérents.

La rénovation d'Odyssud, dont la gestion restera blagnacaise, doit être l'occasion d'ouvrir cet équipement sur les publics parfois éloignés de la culture et de donner une nouvelle dynamique à la « Médialudo ». Il faut aussi favoriser des moments d'apprentissage et de création dans l'enceinte d'Odyssud à l'instar des « Inattendus du samedi » qui animent depuis peu l'auditorium et les étages de ce vaisseau culturel.

Les arts de la rue connaissent un engouement croissant. La création de l'école des Arts Urbains en partenariat avec Cisart n'est que la première étape d'un dispositif encourageant tous les autres arts de la rue, depuis les concours d'improvisation et d'éloquence jusqu'aux sports urbains d'aujourd'hui.

Concernant le patrimoine communal, un regard particulier sera donné à sa préservation dans la continuité de la rénovation de l'oratoire de la chapelle Saint Exupère devenue un petit théâtre, de la réhabilitation de l'Eglise ou demain de la préservation du four à briques.

Toutes ces opérations permettront d'assurer la continuité de l'offre culturelle et sportive dans des équipements rénovés.

Blagnac ville solidaire

12 associations

La ville de Blagnac est très impliquée dans le champ des politiques sociales. Tous les domaines sont concernés, en accompagnement des publics fragiles ou en difficulté.

L'Espace Famille, rénové début 2019, permet d'accueillir et de guider les familles en recherche de repères et de solutions à leurs problèmes du quotidien. Les parents parfois désemparés trouvent un écho et un accompagnement leur permettant de mieux vivre la parentalité. Les assistantes sociales et les services sociaux sont également très sollicités pour des situations douloureuses dans certaines familles ou notamment par des femmes seules. La détresse des femmes victimes de violences doit être prise en compte et nous encouragerons un collectif de Blagnacaises et Blagnacais qui nous ont fait part de leur volonté de s'attaquer à ce fléau social en lien avec France Victimes 31, une association d'aide aux victimes.

L'objectif de ces politiques sociales est simple mais très lisible : **aucune et aucun Blagnacais ne doit être laissé au bord du chemin** sans être pris en charge par la ville ou les réseaux associatifs.

Les expériences telles que les appartements partagés sur Andromède et les rencontres régulières avec les associations représentatives sont nécessaires mais nous devons aller plus loin sur la question du handicap, en développant une démarche inclusive.

Nous nous sommes déjà préoccupés des aidants et nous renforcerons encore les temps d'accueil au sein de la halte répit animée avec talent et dévouement par l'Alliance Sages Adages.

La prise en charge de la solidarité par la ville doit s'inscrire dans un partenariat permanent avec les associations et notamment le Réseau Social et Solidaire et les autres structures investies dans le champ de la solidarité.

La création d'une épicerie sociale et solidaire, sous l'égide de l'association Le Relais, vient ainsi en complément de l'implication sans faille des Restaurants du Cœur, du Secours Populaire et du Secours Catholique qui, avec discrétion et empathie, apportent toujours de la chaleur humaine.

Blagnac ville festive

Les habitants de Blagnac aiment se retrouver dans des moments festifs. **Le Carnaval** qui met en scène les Centres de Loisirs et les ALAE, mais aussi les associations et les quartiers, est très apprécié des familles et des enfants. Près de 5000 Blagnacais profitent chaque année de cet instant de fête et d'évasion.

Le marché de Noël permet pendant 4 jours de s'emparer de la magie de Noël autour des chalets et des animations. Nombre de métropolitains qui n'habitent pas Blagnac viennent aussi chercher cette féérie et ils sont bien sûr les bienvenus.

Depuis 2 ans, **le repas champêtre**, venu remplacer la fête des rues qui a rythmé l'arrivée de l'été pendant 30 ans, connait un réel succès. Plus de 2000 Blagnacais viennent partager le repas concocté par la régie restauration, renouant ainsi avec le concept d'origine plébiscité par les habitants.

La semaine de la jeunesse, la fête de la musique, le festival jeune public Luluberlu et les Estivités, viennent compléter cette panoplie des moments de bonne humeur et de partage que nous allons naturellement préserver.

Les commerçants sont partie prenante de l'animation de la ville, notamment pour le Carnaval, le marché de Noël ou la fête de la musique, à la grande satisfaction des habitants.

Le marché de plein vent de la Place des Arts, celui de la place des Marronniers et le marché aux fleurs d'Andromède viennent ajouter une touche particulière à l'ensemble de ces animations.

Nous travaillons désormais avec l'association des commerçants « Blagnac mon Commerce », ouverte à tous les commerçants, quel que soit leur quartier, à imaginer de nouveaux moments de rencontre et d'animation dans chaque quartier.







LA DÉMOCRATIE REVISITÉE

LA DÉMOCRATIE COOPÉRATIVE : UN CONCEPT À DÉVELOPPER

En créant les instances représentatives de la proximité - conseils de quartier, conseil économique social et environnemental, conseil des seniors, conseil municipal des jeunes et celui des enfants - nous nous sommes engagés dans le processus de démocratie participative. Les échanges avec les Blagnacaises et les Blagnacais, la dynamique associative, l'implication des habitants sur les grandes questions de société annoncent l'émergence d'une étape plus inclusive pour la mise en œuvre des politiques publiques.

Sans remettre en cause la pertinence des instances existantes, nous revisiterons leur fonctionnement et proposerons des dispositifs innovants pour que chacun puisse être acteur dans sa ville.

En cohérence avec le nom de notre liste « Blagnac avec vous », nous créerons le statut de « citoyen associé » pour que chaque Blagnacaise et Blagnacais puisse s'investir sur un sujet qui lui tient à cœur. Des habitants nous ont déjà fait part de leur intérêt pour des sujets : l'optimisation de l'usage du vélo, la prise en charge des violences faites aux femmes, la démarche « zéro déchet », le modèle d'urbanisation... Les citoyens associés seront mandatés par lettre de mission pour intervenir au nom de la ville.

La création de **groupes éphémères** permettra de se retrouver pour diagnostiquer la situation, proposer des solutions et s'impliquer dans leur mise en œuvre.

Compte-tenu de la variété des sujets, nous proposons de **lancer des appels à projet citoyens** pour accompagner les groupes et d'y apporter tous soutiens logistiques.

Cette forme innovante de démocratie est une nouvelle étape de transformation des modes de décision et d'implication des citoyens.

BLAGNAC VILLE INNOVANTE, LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

Ce processus sera également soutenu par le développement d'outils numériques, et d'une manière générale par la communication digitale qui est un moyen de réduire les distances entre la ville et ses habitants. D'ailleurs, les premiers « live » organisés en 2019 par Joseph Carles ont été une première étape très appréciée.

Le dispositif « Allo Blagnac » sera modernisé par la mise en place d'une application mobile de signalement et d'expression citoyenne. Elle permettra notamment l'envoi de photos, ce qui accélérera encore les prises en charge.

Nous voulons faire du numérique un élément d'attractivité de notre territoire et rendre notre ville actrice de la transformation numérique.

Cela se traduira, notamment, par la promotion du numérique au service du lien social (publics éloignés du numérique, cadre périscolaire...), par une vulgarisation plus large de la démarche d'ouverture des données publiques en faveur des habitants ou encore par l'accompagnement des citoyens aux usages innovants. Par exemple, nous ouvrirons des espaces d'échanges et de créativité de type « fablab » pour encourager l'innovation et la prise d'initiative. Les premiers contacts qui ont été engagés sont prometteurs et ils seront concrétisés. La création d'une délégation « Innovation territoriale, Communication et Ville numérique » donnera une nouvelle dimension à ce dispositif d'échanges et de coopération avec les habitants.

Enfin, la création des **Assises de la Démocratie Coopérative** nous permettra de faire chaque année le bilan de tous ces dispositifs afin de corriger et améliorer encore nos pratiques.

Ce programme n'est naturellement pas exhaustif mais il doit permettre à chaque Blagnacaise et à chaque Blagnacais de mesurer notre volonté de saisir toutes les questions à bras le corps, quelles que soient les difficultés des sujets à traiter.

Ce projet est porté par une équipe renouvelée, rajeunie, unie par la volonté de préserver notre qualité de vie, de proposer des solutions innovantes et de ne pas occulter les problèmes de quotidien.

Ce projet sera mis en œuvre AVEC VOUS et pour nous tous.

Seul on va plus vite / Ensemble on va plus loin





Cynthia Huisman Mère au foyer



Éric Michel Éducateur sportif Œuvrer pour le vivre ensemble et le bienêtre de chacun.



Christian Grégoire Ingénieur commune et être un acteur de son évolution. Blagnac doit grandir tout en conservant son

âme et en gardant le plaisir d'y vivre.

Chérifa Tlemcani

Retraitée informatique

depuis 1986 et j'aime

ma ville. Aujourd'hui

retraitée depuis Juillet

2019, je souhaite par mon engagement endre à Blagnac tout

ce qu'elle m'a donné.



Conseil en Innovation Managériale création d'une autre forme de démocratie pour Blagnac la démocratie chacune et chacun peut être encore plus acteur ou actrice de sa ville.



De jeunes candidats pour être en résonance avec le monde d'aujourd'hui et construire des méthodes nouvelles.



Fouad Bahrar 39 ans Superviseur de production Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès.



Camille Mayzoué **Avocat** Préserver le passé, agir au présent et innover pour l'avenir, j'ai décidé de m'engager à Blagnac pour la transition.



Fanny Roy Responsable

comptable

Echanger, partager,

Blagnac ensemble.

construire notre

Adrien Moreau Responsable développement Jeunesse citoyenne et entreprenante pour notre ville.



Tanguy Enaud Etudiant en Master 2 Droit des collectivités territoriales La politique est l'art de

Jean-Christophe Etilé Chargé de marketing et de communication digitale citoyens plutôt que



Professeur de lettres modernes

pour le bien-être de tous.

Pierre Bourgade nfirmier libéral oour que Blagnac demeure Blagnac.

Marie-Laure Barlam |5

Cyril Bret | 42 ans Ingénieur est un arbre sans fruit Avec les Blagnacaises et Blagnacais, continuons de M'engager dans la cité : ce n'est pas refaire le monde mais le vouloir, l'inscrire dans la réalité du quotidien au service de chacun et



Françoise Chiappetta Architecte retraitée ustice écologique et sociale pour tous.

Dimitri Carstensen Chef d'équipes aéronautiques Cela semble impossible jusqu'à ce



Yan Yvon **Enseignant formateur** Fier d'être blagnacais, je souhaite m'engager auprès des citoyens pour le changement à venir.

Mattias Laborde | 34 ans

Emanuela Afendulis Cadre dans la fonction publique territoriale Fais de ta vie un rêve et de ton rêve une réalité

concilier le désirable avec le possible.

Ingénieur des ventes automobile Mon désir d'engagement pour Blagnac se résume en deux mots : écoute et action.



Anne Gomez Directrice de projet S'engager pour être c'est aller au-delà de l'engagement des enfants et des

NOUS RENCONTRER

locaux en semaine et le weekend. N'hésitez pas à aborder les membres de notre équipe présents sur le terrain.

de Joseph Carles.

Chef de projet dispositifs politiques de la ville au

En politique, il faut d'abord savoir ce que l'on

veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire,

Valérie Bugeja-

Conseillère en gestion

Fernandez

de patrimoine

M'investir pour

et le bien vivre

ensemble.

l'amour de Blagnac

il faut ensuite l'énergie de le faire...

NOUS SUIVRE



BLAGNACAVECVOUS

WWW.BLAGNACAVECVOUS.COM

LES EXPÉRIMENTÉS Des élus expérimentés pour assurer la transmission

d'expérience aux jeunes et aux nouveaux candidats.



Enseignante chercheure Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais! Avec Vous, nous



Stéphanie Sense sommes un océan.



Artisan coiffeur Blagnac, je n'y suis pas né mais je l'ai choisie!



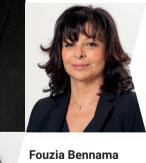
Isabelle Chèze 62 ans Retraitée météo Mettre mon militantisme associatif, tant dans l'éducatif par le passé que le social aujourd'hui, au service de la collectivité.



Gérard Rastoul Dirigeant d'Entreprise en retraite Je veux par mon action contribuer à l'évolution et au rayonnement de la

ville de mon enfance.

Bernadette Guéry Retraitée du Ministère de l'intérieur La première <u>égalité,</u> c'est l'équité.



Mohamed Maafri

Département

49 ans Instructeur Service Aide Sociale à Nous avons le devoir de remettre à l'heure « l'horloge de la solidarité humaine ».



Gérard Gabarre

Retraité d'ENEDIS Un élu municipal est un acteur de la démocratie locale au service des citoyens qu'il représente.



Maryse Caujolle Retraitée d'Orange Agir sur le pilier humain du développement durable en luttant

contre les inégalités et l'exclusion sociale.

REPRÉSENTANTS À TOULOUSE **MÉTROPOLE** Des représentants à Toulouse Métropole qui

ont l'expérience pour porter les spécificités de Blagnac et accompagner les grands projets métropolitains.



Pascal Boureau Prévisionniste météo Agir avec vous au quotidien pour la réussite de Blagnac.





Catherine Eschard Retraitée gestionnaire de payes





ou optimiste, mais d'observer, de savoir concéder. Dans nos relations, elle reflète une qualité d'écoute.



Christian Bergon Retraité de France Télécom mieux que je peux.